



**CLUB DES INTERNATIONAUX
FRANÇAIS**

**Siège Social : Dans les locaux de la
Fédération Colombophile française
489 Rue Sèche 62149 Festubert
Site Internet : <http://www.lcif.fr>
Adresse mail : lcifinter@outlook.fr**



Instructions du C.I.F. Saison 2026



PROGRAMME DES CONCOURS INTERNATIONAUX 2026

CONCOURS	Enlogement	Concours	Catégories
PAU	Lundi 15/06/26	Vendredi 19/06/26	Vieux
AGEN (Beaumont de Lomagne)	Lundi 22/06/26	Vendredi 26/06/26	Vieux / 1An
BARCELONE	Lundi 29/06/26	Vendredi 03/07/26	Vieux
DAX	Lundi 06/07/26	Vendredi 10/07/26	Vieux / 1 An
MARSEILLE	Lundi 13/07/26	Vendredi 17/07/26	Vieux
NARBONNE	Lundi 20/07/26	Vendredi 24/07/26	Vieux / 1 An
PERPIGNAN	Lundi 27/07/26	Vendredi 31/07/26	Vieux

ENLOGEMENT

Il est impératif d'être au moins 3 amateurs pour pouvoir enloger.

Mettre en place un espace sécurisé (tables ou autres) entre l'amateur qui donne ses pigeons et l'espace d'enregistrement et de mise au panier des pigeons. Autrement dit, l'amateur ne doit pas pouvoir toucher ni l'antenne d'enlogement, ni ses pigeons après l'enregistrement.

En aucun cas un amateur ne doit pouvoir toucher ou manipuler l'antenne.

Il est demandé aux responsables des dépôts et aux amateurs de respecter scrupuleusement les distances minimales imposées par la RFCB. Ne seront acceptés que les amateurs dont la distance minimale est respectée, sauf dérogations décidées par l'organisateur Belge.

Les dépôts sont tenus de recevoir tous les amateurs équipés, pour leurs constatations, de systèmes électroniques ou d'appareils homologués par la FCF.

Aucun amateur ne peut enloger lui-même ses pigeons et il est interdit d'enloger dans un autre endroit que ceux ayant eu l'agrément du CIF.

Les appareils doivent être réglés au centre d'enlogement sauf cas exceptionnel d'un appareil arrêté ou risquant de s'arrêter. Il n'est plus autorisé de mettre à l'heure les appareils électroniques sans passer par une montre mère intégrée ou reliée au système de la société.

Aucun dépôt ne peut refuser les pigeons d'un amateur non frappé d'une exclusion prononcée par une instance disciplinaire de la FCF.

Au 1er enlogement, chaque amateur devra obligatoirement être à jour pour la vaccination. Il devra fournir l'ordonnance de vaccination et l'attestation témoin de vaccination. Ces documents devront être archivés dans une pochette au local. Ces documents pourront éventuellement être demandés en cas de contrôle. Pour les amateurs ayant renseignés directement leurs documents de vaccination sur l'application FCF/PIR3, il ne sera pas utile de fournir un double de ces documents. Ceux-ci sont directement visibles sur l'application par le responsable du dépôt.

Mode de constatation des pigeons. Electronique ou manuel, seuls sont autorisés ceux homologués par la FCF.

Respecter impérativement le nombre de pigeons par panier indiqué par l'organisateur. Aucune décision personnelle de réduction du nombre de pigeons par panier ne sera tolérée, pour quelque motif que ce soit. Les paniers incomplets doivent porter une étiquette avec le nombre de femelles ou de mâles. Il ne peut y avoir que 2 paniers incomplets par dépôt (1 mâle et 1 femelle), et tous les paniers doivent porter une étiquette avec le nom du dépôt, le nombre total de paniers, le numéro du panier, le sexe des pigeons et les numéros de plombs. Les étiquettes devant être collées à l'arrière des paniers.

Le matricule des pigeons bagués à l'électronique doit impérativement correspondre à celui indiqué sur le master d'enlogement. Lorsque le pigeon est une femelle, le F doit impérativement être indiqué, sinon le pigeon ne pourra participer au doublage femelle.

Pour le concours de PAU, une liste reprenant les matricules des pigeons de chaque panier avec le n° du panier correspondant doit être établie et toutes les listes doivent être mises sous enveloppe remise au camion (ne surtout pas coller ces listes sur les paniers...).

Pour les concours d'Agén, Dax et Narbonne, pour lesquels un panachage est possible pour le double Femelles, il est impératif de remplir correctement la feuille électronique femelles, avec l'inscription du matricule de chaque pigeon.

Il est impératif que chaque concours soit parfaitement renseigné sur les systèmes de constatation. Aucune feuille d'enlogement électronique et de dépouillement électronique ne sera accepté si le nom du concours ne correspond pas (exemple rencontré Barcelone remplacé par Compiègne !).

Après chaque enlogement il est impératif d'envoyer à Franck DUROY par mail à l'adresse suivante : lcifinter@outlook.fr, le relevé de jeux à l'international détaillé, Vieux (mâles et femelles), 1 An et Femelles.

FEUILLES DE JEUX

Chaque feuille de jeux devra obligatoirement être rentrée dans PIR3.

Les matricules des pigeons devront être reportés sur la feuille Pir3.

Les dépôts n'auront plus à envoyer leurs relevés de jeu à Francolomb. Notre classificateur les récupérera directement sur PIR3 et les insérera directement dans le logiciel de façon électronique.

Le jeu international sera directement transmis par le CIF à Data Technology.

Il n'y aura donc plus aucun feuillet à remettre au camion.

SIGNALEMENTS DES PIGEONS

Le règlement sportif national belge stipule que pour les concours internationaux TOUS Les pigeons constatés doivent OBLIGATOIREMENT être signalés.

Le premier de chaque catégorie (V ou Y) dans les 15 mn à partir de l'heure officielle de constatation (en h, min et sec).

A partir du deuxième pigeon l'amateur dispose d'un délai de 30 mn (en h, min et sec).

Tout pigeon annoncé en dehors de ces délais, sera classé à l'heure de son annonce.

Tout pigeon non signalé ne sera pas classé.

Cette obligation de signalement s'impose même en cas de report du lâcher.

Tous les pigeons des amateurs doivent être signalés en heure, minute et seconde par l'administrateur du dépôt pour enregistrement dans Pir3, OU enregistrés directement par l'amateur dans le logiciel Pir3 avec ou sans contrôle de l'administrateur.

Pir3 étant devenu le site officiel d'annonces de nos pigeons pour les concours internationaux, tous les pigeons devront être saisis dans les délais impartis.

Concernant les amateurs inscrits aux mauvais endroits sur les annonces de Pir3, les administrateurs des dépôts doivent obligatoirement activer dans les contrôles, l'option "Amateurs sociétés uniquement" lors de l'ouverture du concours.

Les nouveaux systèmes de constatations homologués par la FCF permettent le signalement automatique des annonces ; cependant il sera de la responsabilité de chaque amateur de vérifier que les annonces sont bien transmises.

La clôture du concours sera visible sur Pir3 pour le concours National, il est bien évident qu'il faut tenir compte des distances pour estimer l'heure de clôture du concours Général, mais également des doublages.

La fin des signalements sera indiquée sur Pir3 via un message.

L'annonce doit mentionner : Nom – Matricule – Heure de constatation (h / min / sec) – n° de caoutchouc, sexe et contremarque éventuellement.

DÉPOUILLEMENT

Le dépouillement doit être envoyé AU PLUS VITE (au plus tard pour le mardi matin pour un concours normal) au classificateur :

Soit par envoi postal sécurisé en mode « lettre suivie » à :

FRANCOLOMB, Mr Gaël BOITEL, 34 rue de Lillers Busnettes 62920 Gonnehem.

Soit par email à :

francolomb62@gmail.com, après avoir numérisé les feuilles de dépouillement.

Concernant les dépôts qui enverraient tardivement au classificateur les feuilles de dépouillement par La Poste ou autre, un premier avertissement leur sera infligé avec en cas de récidive, une interdiction d'enlogement pour le concours suivant.

Les informations à transmettre au classificateur :

La feuille de signalement Pir3 toutes catégories.

Les rapports d'arrivées et d'enlogement.

Pour le doublage femelle, la feuille de signalement Pir3 femelles avec les inscrits femelles renseignés dessus.

Toutes anomalies (pigeons signalés hors délais par ex.) devront être signalées en rouge.

Les bandes et bagues caoutchoucs doivent être conservées au siège pendant l'année civile et pourront être demandées pour un contrôle éventuel.

Attention, avant de signer le rapport d'arrivée le responsable doit vérifier que tout est en ordre. La mise à l'heure des systèmes électronique doit se faire à l'aide d'une montre mère.

Les amateurs équipés des nouveaux systèmes électroniques permettant le dépouillement à distance pourront le faire. Les dépôts devront signaler lors de leur envoi des feuilles de dépouillement les noms des amateurs utilisant ce procédé afin que notre classificateur puisse récupérer les données directement sur le Cloud.

POINTS IMPORTANTS POUR NE PAS SURCHARGER NOTRE CLASSIFICATEUR

C'est le relevé de jeu qui sera utilisée pour la saisie des mises Françaises. Celui-ci devra être adressée impérativement à la fin de chaque enlogement. En cas de réception tardive (jour du lâcher), les mises ne seront pas reprises.

Pour les dépôts de l'Est qui utilisent des logiciels Allemands, ils doivent ajouter le numéro d'inscrit sur l'état.

Si un amateur n'a plus la même distance et adresse que l'année précédente merci d'adresser un email à notre classificateur.

Pour les doublages femelles, dans la colonne il faut mettre un chiffre d'inscription et non pas une croix. Si l'amateur veut participer au doublage région ou femelle il doit mettre le nombre d'enloger dans la case nombre de pigeons en bas de la colonne.

FRAIS

Coût du bec à chaque concours : Maintenu pour Barcelone, Dax et Perpignan. En attente pour Pau, Agen, Marseille et Narbonne.

Classements et autres pour la France, pour chaque concours :

Mise pour Frais : 0.25€ par pigeon.

0,10€ frais de classement par pigeon sur le classement général.

Les classements seront consultables sur notre site.

Un doublage ZONE est réalisé systématiquement GRATUIT.

NORD PAS DE CALAIS, GRAND OUEST Bretagne/ Vendée / Normandie, PICARDIE et REGION PARI-SIENNE, GRAND EST Alsace / Moselle / Marne / Ardennes.

Un doublage « femelles » 0,05€ par femelle pour la classification.

CONCOURS

PAU : Parking du stade du Hameau

Catégorie Vieux uniquement.

Vendredi 19 juin - Mise en loges le lundi 15 Juin.

Distance minimale : 730 kms

Coordonnées : 431826.4 / -1912.9

Lâcher le plus tôt possible en fonction du temps.

18 pigeons par panier.

Pigeons d'1 An interdits.

Pas de limitation du nombre de pigeons par amateur.

Coût : 5,85€ par bec. Doublage femelle : 0,25€ par femelle. Classement : 0,10€ par pigeon (Nota : cette somme devra être ajoutée au prix du transport dans la case FRAIS donc 5.95€ / pigeon).

Très important : Sur le concours de PAU une liste des pigeons engagés doit être établie par panier mentionnant les matricules des pigeons. Cette liste doit être remise au camion et une étiquette numérotée correspondant à la liste doit être collée sur le panier.

AGEN : Hippodrome de Beaumont-de-Lomagne

Catégories Vieux et 1 An.

Vendredi 26 juin - Mise en loges le lundi 22 juin.

Distance minimale : 700 kms

Coordonnées : 435318.0 / 10023.6

Lâcher le plus tôt possible, en fonction du temps.

18 pigeons par panier.

Pas de pigeons d'1 An dans le concours Vieux.

Pas de limitation du nombre de pigeons par amateur.

Coût : 4,05€ par bec. Doublage femelle : 0,25€ par femelle. Classement : 0,10€ par pigeon (Nota : cette somme devra être ajoutée au prix du transport dans la case FRAIS donc 4,15€ / pigeon).

BARCELONE : Villanova Del VallesCatégorie Vieux uniquement.

Vendredi 03 juillet - Mise en loges le lundi 29 juin.

Distance minimale : 865 kms

Coordonnées : 413311.0 / 021658.0

16 pigeons par panier.Pigeons d'1 An interdits.

Lâcher dès que possible.

Coût : 5,85 € par bec. Doublage femelle : 0,25€ par femelle. Classement : 0,10€ par pigeon (Nota : cette somme devra être ajoutée au prix du transport dans la case FRAIS donc 5.95€/pigeon).

DAX : St Pandelon

Catégories Vieux et 1 An.

Vendredi 10 juillet - Mise en loges le lundi 06 juillet.

Distance minimale : 703 kms

Coordonnées : 434017.0 / -10226.0

18 pigeons par panier.Pas d'1 An dans le concours Vieux.

Lâcher le plus tôt possible en fonction du temps.

Coût : 4,20€ par bec. Doublage femelle : 0,25€ par femelle. Classement : 0,10€ par pigeon (Nota : cette somme devra être ajoutée au prix du transport dans la case FRAIS donc 4,30€ / pigeon).

MARSEILLE : Géménos

Catégorie Vieux.

Vendredi 17 juillet - Mise en loges le lundi 13 juillet.

Distance minimale 675 kms

Coordonnées : 431746.3 / 53647.8

18 pigeons par paniers.Pigeons d'1 An admis dans les Vieux.

Lâcher le plus tôt possible en fonction du temps.

Coût : 4,20€ par bec. Doublage femelle : 0,25€ par femelle Classement : 0,10€ par pigeon (Nota : cette somme devra être ajoutée au prix du transport dans la case FRAIS donc 4,30€ / pigeon).

NARBONNE : Lezignan Corbières ou un autre lieu plus au Sud à l'étude par la FCF.

Catégorie Vieux et 1 An.

Vendredi 24 Juillet - Mise en loges le lundi 20 Juillet.

Distance minimale : 700 kms

Coordonnées : 431057.1 / 024444.7

18 pigeons par panier.Pas d'1 An dans le concours Vieux.

Lâcher le plus tôt possible en fonction du temps.

Coût : 4,20€ par bec. Un seul doublage femelle (vieilles femelles et yearlings) : 0,25€ par femelle.

Classement : 0,10€ par pigeon (nota : cette somme devra être ajoutée au prix du transport dans la case FRAIS donc 4,30€ / pigeon).

PERPIGNAN : Saint Cyprien

Vendredi 31 juillet - Mise en loges le lundi 27 juillet.

Distance minimale : 725 kms

Coordonnées : 423618.2 / 30121.7

18 pigeons par panier.Pigeons d'1 An admis dans les Vieux.

Lâcher le plus tôt possible en fonction du temps.

Coût : 4,30€ par bec. Doublage femelle : 0,25€ par femelle. Classement 0.10€ par pigeon (nota : cette somme devra être ajoutée au prix du transport dans la case FRAIS donc 4,40€ / pigeon).

LES PANIERS

Chaque panier devra comporter une étiquette indiquant le nom du dépôt, les deux numéros de plombs, le numéro du panier, le nombre total de paniers, le nombre de pigeons et le sexe.

Les paniers incomplets devront être signalés distinctement et porter une étiquette sur laquelle sera inscrit le nombre de femelles ou mâles.

Aucun complément de panier par des dépôts différents.

Ces consignes doivent être scrupuleusement respectées afin de ne pas surcharger le travail réalisé lors du transbordement.

INSTRUCTIONS CIF 2026 POUR LE RAMASSAGE DES DEPOTS

Les responsables de dépôts sont priés de respecter scrupuleusement les horaires de ramassage spécifiés dans ces instructions afin de ne pas pénaliser les ramassages suivants.

Ils se doivent donc d'adapter les heures d'enlogement de leur dépôt pour clôturer les opérations d'enlogement une heure avant le ramassage, afin de permettre aux bénévoles de réaliser les formalités administratives.

Il est rappelé que 2 personnes au minimum sont tenues d'aider le chauffeur au chargement des paniers. Le chauffeur ou le convoyeur présent confirmeront le respect de cette règle.

RAMASSAGE DES DEPOTS

*Camion N°1 :

DUNKERQUE :

Vers 18h30

Local : 56 rue des scieries 59640 Dunkerque (entre la SPA et le club d'Aviron).

Responsables : Jean-Pierre MIGNIEN 06 77 30 71 16 et Joëlle WARLOUZET 06 10 47 60 50

CALAIS :

Vers 19h15

Local : 436 route de Saint Omer 62100 Calais.

Responsables : Pierrette LEMAIRE, 06 26 92 66 11 (Présidente)

Hélène DELAUTTRE, 06 88 74 29 93 (Trésorière)

Jean Paul IMBERT, 06 38 63 51 34

BOULOGNE :

Vers 20h00

Local : rue de La Cachaine 62360 St Etienne au Mont.

Responsables Olivier DUQUESNOY 06 66 81 71 40 et Jessy LEGRAND 07 70 46 14 43

SAINT-OMER :

Vers 20h45

Local : Chemin des Bruyères, entrée de l'Hippodrome 62129 Longuenesse.

Responsables : Kevin ROLLAND 06 32 38 33 23 (Président)

Yves THERY 06 68 22 66 66 (Vice-président)

MERVILLE :

Vers 21h30

Local : Halle nautique, rue Duhamel Liard 59660 Merville.

Responsables : Pierre André DENYS, 06 11 85 20 47 (Président)

Frédéric PLATEEL, 06 07 33 25 16 (Secrétaire)

Bruno FIRMIN, 06 47 10 54 57 (Trésorier)

VILLENEUVE D'ASQ / ECTN :

Vers 22h15

Local 38 rue du Dr ROUX 59493 Villeneuve d'Ascq.

Responsables : José DE SOUSA 06 64 21 84 41 et Alexandre GRISLAIN 06 24 86 30 27

Camion N°2 :*ROLLOT :**

Vers 16h30

Local SARL LEDOUX 24 rue Haute 80500 Rollot.

Responsables : Gérard LEDOUX 06 77 50 96 28 et Sébastien LEDOUX 06 08 83 28 86

AMIENS :

Vers 18h00

Local 441 rue Saint Maurice 80000 Amiens.

Responsables : Hervé VELUT 06 11 77 72 71 et Sylvie CAILLEUX 06 07 24 77 18

AUCHY LES HESDINS :

Vers 19h30

Local : siège unique (derrière la mairie), 62770 Auchy les Hesdin.

Responsables : Frédéric DUHAMEL 06 83 54 66 38 et Hervé SAMIER 06 29 80 54 13

AUCHEL :

Vers 20h15

Local : Complexe Jacques Secrétin, salle Gavroche 62260 Auchel.

Responsables : Cédric WINTREBERT, 06 07 81 87 56 (Président)

Sophie COCHEZ, 06 25 04 91 18 (Trésorière)

Serge OBOEUF, 06 72 90 12 22 (Secrétaire)

Gabriel FORTIER, 07 89 86 06 54 (Vice-président)

BULLY LES MINES :

Vers 21h00

Local : Siège les Ailes Bullygeoises, 32 rue François Brasme 62160 Bully les Mines.

Responsables : Erick VITTU, 07 81 63 91 83 (Président)

José HONORE, 06 38 13 10 30 (Trésorier)

Pascal CLAY, 06 24 77 93 63 (Secrétaire)

AVION :

Vers 21h30

Local : rue de la Targette 62210 Avion.

Responsables : Philippe RENARD 06 87 16 16 47 et Didier VANWIELE 06 65 56 61 03

FLINES LES RACHES :

Vers 22h00

Local : salle Yvon Delplanque rue Pierre Brossolette 59148 Flines les Raches.

Responsables : Christophe BEAUJEAN 06 22 04 39 96 et Christophe DELVALLEZ 06 71 55 98 04

Camion N°3 :*LAON :**

Vers 18h00

Local : Place de Leuilly 02000 Laon.

Responsables : Frédéric JACQUES 06 12 69 74 55 et Olivier SARAZIN 06 34 42 72 69

FOURMIES :

Vers 19h30

Local : Derrière Café « LE PROVENÇAL » 20 Avenue du Président Kennedy Fourmies 59610.

Responsables : François LOUVEGNIES 06.07.02.45.42 et Patrick LEMERET 06 08 25 93 47

SOLESMES :

Vers 20h30

Local : Derrière Renault minutes ZAE Voyette de Vertain 59730 Solesmes.

Responsables : Damien PLUVINAGE 06 16 49 02 94 (Président).

Jérémie DEHEN 06 98 77 41 02 (Trésorier).

VILLEREAU :

Vers 21h15

Local : Salle des fêtes de Villereau Herbignies (à côté du 96 rue Berlandois) 59530 Villereau.

Responsables : Didier BEAUJEAN 06 82 68 56 51 et Jean Jacques PETIT 06 95 49 89 10

MAUBEUGE :

Vers 22h00

Local : Quartier de Sous le Bois, cour de l'école Georges Brassens, place René Hamoir 59300 Maubeuge.

Responsables : Jean-Paul FAVIER 06 47 29 30 83 et Joël PESANT 07 87 78 81 83

ZONE EST.

BAS-RHIN :

Vers 15h30

Local : Stade municipal Route de Woerth 67360 Durrenbach.

Responsable : Bernard WEISHAAR 06 05 46 78 82

MOSELLE EST :

Vers 17h30

Local : Rue de la Libération, école de Stiring Wendel Habsterdick 57350.

Responsable : Mr JL ZEH 06 08 06 70 14

MOSELLE OUEST :

Vers 19h00

Complexe de BETANGE rue de l'Etoile Florange 57190

Responsable : Christian SGOMBRI 06.43.65.24.1

ARDENNES :

Vers 22h00

Local : 3 Rue Emile Zola 08330 Vrine aux Bois (à côté de l'église en face du coiffeur).

Responsables : Philippe TAINÉ 06.65.13.58.11 et Hervé LIENARD 06.06.79.71.56

CICAR 76 :

Responsables : Roger DELAMARE, 06 29 15 10 70 (Président)

Romuald CORRIS, 06 31 92 69 78 (Trésorier)

Ils déposeront leurs paniers à Auchy les Hesdin.

Les dépôts GD OUEST (Normandie, Bretagne Ouest et EST, Dinan et Missillac déposeront leurs paniers à Amiens, et doivent être présent 1h avant le départ du camion pour d'éventuels contrôles.

Pour les dépôts ramenant leurs pigeons, il est impératif d'être 2 colombophiles (cf. réglementation des concours FCF).

NORMANDIE (ALCN) :

Responsable Carl GINFRAY 06 12 46 28 02

BRETAGNE OUEST :

Responsable René HELIAS 06 81 40 18 59

BRETAGNE EST (ALCBE) :

Local : 11, rue François Jaffrain, 22120 Yffiniac (anciennement Dinan)

Responsables : Xavier MORTAGNE 06 95 9912 24 (Président). Mail : xa.mortagne@laposte.net

Arnaud ROUXEL 06/63/16/79/64 (Trésorier). Mail : arnaud.rouxel@ac-rennes.fr

Arnaud HOUGUAY 06/87/30/32/60 (Secrétaire). Mail: hougayarnaud@gmail.com

MORBILLAN : Responsable Pascal ALLIOU 06.72.34.35.78

MISSILLAC : Responsable Christian BELLIOU 06 07 90 31 67

DOTATIONS DU CHAMPIONNAT 2026

Tous les concours vieux sauf Agen qui n'est pas ouvert à tous.

Au premier Inscrit.

Les 3 premiers, un trophée.

Aux deux premiers Inscrits.

Les 3 premiers, un trophée.

Aux trois premiers Inscrits.

Les 3 premiers, un trophée.

Aux cinq premiers Inscrits.

Les 3 premiers, un trophée.

Général.

Cumul par addition des places dans les 4 premiers championnats ci-dessus.

Aux 20 premiers, une récompense financière et un tableau photos aux 3 premiers.

1er : 500€	6ème : 100€	11ème : 75€	16ème : 50€
2ème : 300€	7ème : 100€	12ème : 75€	17ème : 50€
3ème : 200€	8ème : 100€	13ème : 75€	18ème : 50€
4ème : 150€	9ème : 100€	14ème : 75€	19ème : 50€
5ème : 150€	10ème : 100€	15ème : 75€	20ème : 50€

Au plus de prix.

Les 3 premiers, un trophée.

Championnat Femelles :

Cumul par addition de places dans 4 CHAMPIONNATS du Classement FEMELLES (1er inscrit, 2ers inscrits, 3ers inscrits et 5ers inscrits).

Le 1^{er} un trophée et une photo.

Les 2^{ème} et 3^{ème} un trophée

Les premiers prix.

Pour chaque concours du programme :

Les premiers de chaque catégorie, un trophée et une photo.

La première femelle, un trophée.

AS pigeon Mâle.

Un As pigeon 3 prix (sur le classement Français), une photo.

Un As pigeon 2 prix (sur le classement Français), une photo.

AS Pigeon Femelle.

Un As pigeon 3 prix (sur le classement Femelle Français), une photo.

Un As pigeon 2 prix (sur le classement Femelle Français), une photo.

AS pigeon Vieux Français 2024 – 2026.

Un As pigeon sur chaque concours du programme sur les 3 dernières années. (Pau, Agen, Barcelone, Dax, Marseille, Narbonne, Perpignan), une photo.

Pour Agen et Narbonne, seule la catégorie des vieux est prise en compte.

6 séries ouvertes de 50€ à la série 3/5 (sur tous les inscrits) des concours vieux repris au championnat.

Pour Agen Vieux et 1 An, Dax 1 An et Narbonne 1 An.

N'étant pas repris au championnat, ces concours feront l'objet d'une dotation spéciale :

6 séries en 3/5 (tous les inscrits, sans cumul) de 50€.

2 séries supplémentaires en 3/5 par tranche de 500 pigeons enlogés. (Tous les inscrits, sans cumul).

1 série de 50€ au plus grand nombre de prix. (Cumulable avec une série 3/5).

« NOUVEAUTE ».

Un challenge sur Barcelone, Narbonne (Vieux) et Perpignan, ouvert à tous les amateurs du CIF, joué avec les 5 premiers inscrits Vieux.

5 amateurs récompensés :

1^{er} 200 € et 1 trophée remis en jeu chaque année et gagné au bout de 3 années consécutives.

2^{ème} 150 €

3^{ème} 150 €

4^{ème} 150 €

5^{ème} 150 €

REMISE DES PRIX

Elle aura lieu le samedi 27 février 2027 chez nos amis du dépôt d'Avion.

Tous les amateurs sont invités à participer à cette journée du CIF et tous les lauréats de l'année 2026 seront sollicités pour la vente finale dont la recette assure la qualité de nos remises de prix.

Pour rappel : Tout lauréat qui refuserait de participer à la vente, par le don ou l'achat, ne pourra pas prétendre aux dotations en argent et trophées. (Décision du CA du 25/04/2025).

RAPPEL

Nous avons essayé de mettre dans ces instructions CIF 2026, toutes les informations utiles et nécessaires pour vous assurer une bonne mise en loge dans vos dépôts. Si un sujet vous interpelle, veuillez-vous adresser à votre responsable de dépôt qui, s'il n'a pas la réponse, s'adressera par mail au bureau du CIF (lcifinter@outlook.fr).

Les membres du CIF vous souhaitent une bonne saison 2026

***RDV le samedi 27 février 2027 à Avion
Pour mettre à l'honneur nos champions 2026***